



Ce premier rendez-vous avait pour objectif de présenter la FRAP, depuis les raisons de sa création jusqu'à ses objectifs, à toute personne intéressée. Intitulée « Rendez-vous de l'Archéologie Programmée » (RAP), cette rencontre s'est tenue par visioconférence le 22 mars 2023 de 19h10 à 21h30. Elle a réuni près de soixante personnes. Elle était conçue en deux temps principaux :

1. une présentation générale de l'association afin que chacun-e soit informé-e de ce qui nous a conduits à la créer, ainsi qu'un résumé succinct des actions menées en 2022. Le présent compte-rendu ne tiendra pas compte de ce premier temps puisque toutes ces informations figurent dans le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire tenue la veille, et qui est librement consultable sur notre site Internet ;
2. un temps d'échange et de discussion libre, afin que chacun-e puisse faire remonter son ressenti et son appréciation des problèmes ou urgences concernant l'archéologie programmée en France (les opérations programmées réalisées sur le territoire national comme celles conduites à l'étranger, dans le cadre de programmes nationaux). Le présent compte-rendu vise à rendre compte succinctement des principaux sujets évoqués, sans viser à la relation exhaustive des débats.

~~~~~

- Les participant·e·s ont fortement souligné l'importance de l'archéologie programmée pour la formation des étudiant·e·s en archéologie, futur·e·s professionnel·le·s de la discipline. L'archéologie préventive, par nature, ne peut pas assurer ce rôle pourtant essentiel. Or, la part de l'archéologie programmée dédiée à la formation est peu reconnue : les universités ne financent pas le fonctionnement des chantiers, ne reconnaissent pas toujours le temps de terrain des enseignant·e·s-chercheur·se·s comme une action de formation. Les étudiant·e·s ont souvent du mal à accéder aux stages de fouille, faute de places, mais aussi faute de ressources (difficile de se priver de revenu salarié pendant les semaines passées en fouille, coût de participation parfois important notamment pour les chantiers à l'étranger, qui prennent rarement en charge les frais de transport faute de subventions suffisantes). Il n'existe pas de dispositif d'aide pour remédier à cela : un système de bourses serait nécessaire, le financement de la formation par les régions pourrait être une piste. La notion de chantier-école a été évoquée et discutée : tout chantier programmé qui accueille des étudiant·e·s peut, d'une certaine façon, revendiquer ce titre.
- Au-delà de l'accès aux fouilles, les préoccupations des étudiant·e·s concernent aussi l'appréhension des problèmes de harcèlement sur les chantiers, et leur mauvaise gestion lorsqu'ils se produisent (nécessité d'une cellule extérieure ? À voir si la FRAP peut/doit jouer ce rôle).
- En parallèle à la formation, la dimension « recherche » a été évoquée. Les fouilles programmées constituent en effet de véritables laboratoires de recherche, fonction qu'il faut

valoriser. Il n'est pas normal que les agences de financement comme l'ANR ne prennent pas en compte les recherches archéologiques programmées sur le terrain : c'est un pan essentiel de nos recherches et préalable à toute action. Le non-financement du fonctionnement des chantiers par l'ANR, le CNRS, l'université, etc., ne fait que renforcer l'importance d'assurer la pérennité du financement par le ministère de la Culture (MC).

- Les participant·e·s ont souligné l'importance de construire les budgets en coût complet, c'est-à-dire en incluant les salaires de tou·t·e·s les chercheur·euse·s statutaires impliqué·e·s puisque ces recherches ne se font pas sur leurs congés ! Cela doit figurer sur les formulaires (et/ou *a minima* dans le budget prévisionnel présenté dans le dossier scientifique déposé en fin d'année), même si cela pose des difficultés comptables aux associations, structures et institutions publiques.
- La notion de bénévolat a également été discutée. Il faut quantifier le bénévolat, certains ministères le demandent expressément et ont produit un travail spécifique là-dessus (voir à ce sujet : <https://www.associations.gouv.fr/la-valorisation-comptable-du-benevolat.html> ; <https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/benevolatvalorisation2021-2.pdf>), les formulaires CERFA intègrent même cette donnée. Il faut qu'un groupe de travail (GT) se penche sur cette question et formule des propositions mais cela pose les mêmes difficultés que l'intégration des salaires évoqués plus haut. Il faut aussi distinguer étudiant·e·s (en formation et donc, en toute rigueur, stagiaires) et bénévoles. Ces dernier·e·s peuvent être considéré·e·s comme des citoyen·ne·s impliqué·e·s dans un projet de science participative, souvent sur un territoire proche de leur domicile, contribuant à l'ancrage territorial de la recherche de terrain ainsi qu'à la protection et à la valorisation patrimoniale des sites.
- La question des rapports de fouilles est également cruciale, d'autant que le MC prépare une nouvelle directive à ce sujet, qui vise à rapprocher les pratiques de l'archéologie programmée de celles du préventif. Dans cet ordre d'idées, il faudrait d'abord que la notion d'annuité de la remise des rapports de programmée soit remplacée, comme dans le préventif, par celle d'opération : un vrai rapport ne serait à rendre qu'à la fin de l'autorisation et non tous les ans, parfois quelques semaines seulement après la fin du chantier. Il faudrait également aborder la question des moyens que cela demande et des coûts supplémentaires qu'ils occasionnent.
- L'une des ambitions de la FRAP est de constituer un tableau global de l'archéologie programmée, de ses pratiques et de son évolution : par exemple, le nombre de chantiers est-il en augmentation, en diminution, etc. ? Les BSR pourraient servir de base à ce référencement, mais des tableaux de données agrégées existent déjà au niveau national via les institutions, il faut qu'ils soient rendus publics. À ce sujet, on s'interroge sur le silence d'institutions comme le CNRA, qui n'a pas répondu à nos courriers et ne nous a pas associés au travail sur la Programmation de la recherche archéologique ; il est d'autant plus important d'être présents aux assises où cette programmation sera présentée.
- L'archéologie française à l'étranger : il est créé un GT spécifique sous la coordination de Fanny Bocquentin, membre du CA, qui va prendre l'attache de plusieurs collègues qui dirigent ou participent à des opérations de fouilles à l'étranger (financement MAEE). Plusieurs problématiques sont à envisager : évaluation scientifique des opérations ; sources de

financement et modes de gestion des crédits; aspects déontologiques et éthiques de la recherche archéologique française à l'étranger et outremer.

- Quelle place pour les chercheur·euse·s indépendant·e·s? Les opérations de fouilles programmées sollicitent de plus en plus de chercheur·se·s indépendant·e·s (faute de postes!) intervenant comme salarié·e·s d'associations ou d'entreprises prestataires de service ou comme autoentrepreneur·euse·s. Le financement incertain de ces travaux les met en situation de précarité et rend incertain leur devenir professionnel. Il y a une vraie vigilance à avoir sur ce point, voire à être force de proposition pour mettre en avant les besoins auprès du CNRS, des universités et du MC.
- Les groupes de travail et enquêtes doivent être investis par les membres.
- L'idée d'organiser des visites de chantiers par des membres de la FRAP afin de la faire connaître et d'impliquer collègues et fouilleur·euse·s a été émise.
- Des flyers et affiches seront produits pour pouvoir être distribués sur les chantiers et dans les différentes universités.

La FRAP n'a pas été créée pour fournir un service à disposition de tous et toutes mais pour être un espace de réflexion et de travail commun et collaboratif, source de propositions. Pour commencer et pouvoir fonctionner de façon efficace, il est **indispensable** de disposer dans chaque région d'au moins un·e référent·e : un appel à volontaires est donc lancé.

Sans bonnes volontés actives, rien ne sera possible !